

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

GABRIEL LE BRAS

## Vie de la société

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 97 (1956), p. 161-165

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1956\\_\\_97\\_\\_161\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1956__97__161_0)

© Société de statistique de Paris, 1956, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N<sup>os</sup> 7-8-9. — JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 1956

---

---

### I

## LA STATISTIQUE RELIGIEUSE

---

La statistique religieuse, dont je m'occupe depuis trente ans, a pour objet tout ce qui, dans les sociétés religieuses, peut être compté.

Si je ne craignais d'emprunter au droit romain mes catégories, je dirais que nous pouvons compter des choses, des personnes et des actions.

Des choses : monuments, mobiliers, possessions, circonscriptions, tribunaux, lieux de pèlerinage. Des personnes : clercs, religieux, laïques et les nombreuses espèces de ces « trois genres de chrétiens ».

Des actes : juridiques, comme les libéralités ; héroïques, comme les résistances aux ordres impies ; pieux, comme la réception des sacrements ou l'assistance aux offices. Cette dernière catégorie constitue ce que nous appelons la pratique religieuse. Elle fera, seule, l'objet de ma communication.

Notre problème est triple : de quelle manière pouvons nous compter les actes de la pratique ; comment représenter les résultats ; quelle est la portée de cette numération ?

### I

Jetons un coup d'œil sur la liste des sacrements et des actes culturels.

Baptêmes, mariages, sépultures sont inscrits sur des registres paroissiaux depuis le xvi<sup>e</sup> siècle. Il y a des registres d'ordination. Des états sont tenus, irrégulièrement, pour la confirmation et l'extrême-onction. Rien de plus dans les écrits. Force est donc de recourir à l'enquête pour compter les pénitents et communicants, les assistants à la messe dominicale et fériale, à tous les offices et cérémonies secondaires.

De ces enquêtes, inaugurées voici un demi-siècle, multipliées entre les deux guerres, aujourd'hui généralisées, je décrirai la méthode.

Nous avons d'abord proposé une classification des chrétiens. Ceux qui ne doivent ce titre qu'à la réception (le plus souvent involontaire) du baptême et qu'il vaudrait mieux appeler tout court : les baptisés ; ceux qui confirment

leur appartenance sociale au catholicisme par l'accomplissement des actes solennels : première communion, mariage, sépulture, et que nous dénommons conformistes saisonniers; les fidèles qui se confessent et communient à Pâques, assistent à la messe de précepte, disons les observants réguliers. Enfin les assidus, qui communient souvent, assistent à la messe chaque jour, chaque semaine ou le premier vendredi du mois, à vêpres, au salut, aux prières publiques : les dévots.

Ces genres comprennent d'assez nombreuses espèces. Les conformistes saisonniers, s'ils entendent la messe des Rameaux et de la Toussaint, s'ils acceptent, *a fortiori* s'ils demandent les derniers sacrements — et l'on distinguera pénitence, eucharistie, extrême-onction — nous les mettrons dans une classe supérieure : sous la lettre A, nous pourrions inscrire les membres des familles où toutes ces manifestations de fidélité sont habituelles; sous la lettre B, ceux qui n'en accomplissent qu'une partie; sous la lettre C, les purs saisonniers.

De même, parmi les observants, il y aurait une catégorie B, les pascalisants qui négligent le dimanche (on les appelle en certains lieux pascatins); C, les messalisants (terme lancé par le P. Lebret) qui s'abstiennent des Pâques et que je propose d'appeler : simples messalisants. Il conviendrait enfin d'affecter d'un indice (A<sup>2</sup>, B<sup>2</sup>, C<sup>2</sup>) les irréguliers.

Les dévots, eux aussi, s'empressent à des actes de significations diverses encore que leurs actes comportent plus d'homogénéité statistique.

Quand nous saurions le nombre total des chrétiens de chaque espèce dans la paroisse, dans le diocèse ou dans le monde, nous serions peu éclairés. Tous nos tableaux doivent être établis par sexe, rang d'âge et profession. Autant que possible, par quartier ou hameau et avec mention du lieu d'origine de chaque sujet.

Toute cette critériologie nous conduit au seuil de ce problème : comment remplir le tableau que nous avons suggéré dans une paroisse et s'il se peut dans toutes les paroisses de la Chrétienté?

\*  
\* \*

Dans les paroisses rurales, et même dans les petites villes, un curé tirera de sa tête toutes les réponses. Qu'il les fasse *pour chaque paroissien* et non globalement, s'il veut une statistique vraie et non imaginaire! Notre confiance est justifiée par des contrôles discrets et déjà par des comparaisons dans le temps et l'espace. En fait, des vérifications nombreuses nous autorisent à penser que l'erreur n'est pas supérieure à 10 %.

Dans les grandes villes, la difficulté est grande, mais en bonne partie vaincible. Choisissons la plus grande difficulté, l'enquête parisienne. Pour connaître approximativement le nombre des baptisés dans la population parisienne, M<sup>sr</sup> Rupp a fait compter le nombre des baptêmes administrés, dans une période de dix ans et l'a comparé au nombre des naissances.

Une opération de même sorte — comparer des registres paroissiaux et des registres de l'état civil — procurerait des approximations analogues pour le mariage et les sépultures. Les Pompes funèbres offrent, pour les sépultures, des

renseignements précis qui ont été exploités par M. l'abbé Raffin, en 1903 et par un de mes élèves, en 1953.

La plus sensible preuve de fidélité est l'assistance régulière à la messe dominicale. Sur ce point l'effort de statistique a été se perfectionnant. Voici la procédure. Un dimanche choisi parmi les plus favorables à une connaissance exacte, une fiche est remise à chacun des assistants, sur laquelle sont portées au moins les indications : âge, sexe, profession. Des mesures aujourd'hui codifiées sont prises pour que toute personne puisse commodément remplir la fiche. Le dépouillement est assuré par l'I. N. S. E. E. ou par des équipes bien dressées.

Les chiffres fourniront une certitude : tant de bulletins ont été distribués, on sait donc le nombre total des assistants et une approximation : tant de bulletins ont été remplis, on saura donc le détail de l'assistance (les refus sont assez rares, et presque tous les bulletins sont utilisables). Mais ici se présente une grave difficulté. Pour établir le pourcentage, il nous faut mettre au dénominateur le chiffre des assujettis non excusés. Par exemple, tant de femmes de 40 à 60 ans assistaient à la messe le dimanche 14 mars 1954 à Paris. Nous voudrions savoir et nous ne pouvons savoir combien de femmes de cet âge, baptisées dans la religion catholique, n'étaient dispensées ni par leurs occupations, ni par leur santé, de la messe dominicale. Contentons-nous du problème global : nous devons déduire du chiffre total de la population parisienne les juifs, les protestants, les musulmans, les orthodoxes, les enfants au-dessous de 7 ans et les octogénaires, et nous pouvons supposer, après sondages, que les empêchés sont environ 7 %. Au total, environ 80 % du chiffre global étaient assujettis, sans excuse.

Nous pouvons conclure avec tranquillité que les chiffres, les pourcentages nous donnent non point la vérité absolue mais un *ordre de grandeur* aussi proche que possible de la vérité, et qui, lui, est absolument préférable à la simple impression, dont nous avons été si longtemps victimes. Le seul grief que l'on puisse nous faire c'est d'approcher le plus possible de la vérité.

## II

Que cette vérité soit instructive, les cartes le montreront. M. le chanoine Boulard, joignant ses statistiques aux miennes, a porté sur la carte de France les pourcentages de tous les cantons ruraux, puis distingué par des traits ou par des couleurs les cantons où la majorité des adultes (45 % de la population totale) assistent à la messe de précepte; ceux où la pratique est le fait de la minorité, mais où règne le conformisme saisonnier; enfin ceux dont une partie notable de la population s'est complètement détachée, renonçant au baptême.

Cette carte prouve que la France rurale est partagée en régions d'observance régulière, de conformisme saisonnier et de totale déchristianisation. Il est facile de discerner cinq régions d'observance régulière : Nord-Ouest, Nord-Est, Est, Sud-Ouest, Massif Central, au total 23 départements presque entiers et les parties contiguës de 10 autres départements; deux vastes aires de simple conformisme : sur un axe Bordeaux—Reims environ 35 départements presque

entiers et une partie de 10 départements; une dizaine de départements de la zone méditerranéenne. Enfin deux aires de déchristianisation avec pour centres les villes de Sens et de Bourgneuf.

Si nous faisons des graphiques pour distinguer sexes, âges, professions, nous voyons (et je dis à dessein : nous voyons) que le nombre des femmes est double ou triple de celui des hommes; que les enfants tiennent souvent la moitié du tableau, que les classes bourgeoises fournissent de gros contingents tandis que les ouvriers manuels forment 1 à 5 % de l'assistance.

Au lieu de prendre pour cadre de notre enquête la paroisse, nous pouvons opérer dans la société civile : soit la commune, soit l'usine, soit le domaine agricole. Nous découvrirons mieux, par ce procédé, la proportion de la pratique dans le monde.

Quelle que soit notre démarche, il est indispensable qu'elle se cantonne dans les groupes homogènes. Il y a un pourcentage pour chaque paroisse, pour chaque profession : on ne parlera de pourcentage cantonal et *a fortiori* diocésain, départemental, que si toute la circonscription envisagée est de même ton. Exemple : le diocèse de Luçon compte 70 à 90 % de pratiquants dans le nord, 7 à 15 % dans le sud. Si nous établissons une moyenne diocésaine, nous aurons d'un coup rechristianisé le sud et rapproché le nord du simple conformisme saisonnier. Dans une paroisse de Seine-et-Oise, le pourcentage des pratiquants est 15 % : il serait plus juste de dire : 100 % des gros fermiers, 10 % des commerçants, 1 % des ouvriers agricoles. *Méfions-nous des moyennes!*

### III

Quelle est la portée de nos statistiques? Je voudrais dire ce qu'elles nous apprennent et ce qu'elles ne nous apprennent pas.

Elles nous apprennent d'abord le degré d'attachement sensible à l'Église dans les divers pays, dans les divers milieux. Un curé ne connaît sa paroisse, un évêque son diocèse sans ce recensement. Les leçons qui en découlent pour l'organisation administrative, la répartition du clergé, les milieux à atteindre sont d'un intérêt majeur pour l'Église.

Le savant, qu'il soit historien, sociologue, ethnologue, folkloriste, tirera de tous ces chiffres des conjectures. Combien Taine, Hanotaux, déploreraient d'être privés d'indices aussi utiles!

Un homme politique, un homme de gouvernement a besoin de ces données pour présumer la force du catholicisme en tout lieu.

A la valeur directe de ces chiffres s'ajoute leur valeur de référence. Il est instructif de comparer le pourcentage des pratiquants à celui des divorces et séparations de corps, de la natalité, voire (autant qu'il se peut) du concubinage. Non moins suggestive la comparaison avec les résultats des élections. On pourrait encore rapprocher les statistiques judiciaires. Bref, la statistique religieuse appartient à la famille indissoluble des statistiques morales.

Mais ce qu'il ne faut pas demander aux statistiques religieuses, c'est la qualité de la religion, ni même de la pratique. La statistique n'est qu'une science *préliminaire*, sans elle, pas de connaissance sérieuse, par elle, on est *introduit*

aux problèmes de l'âme. Nous savons que des régions, des classes entières sont fidèles ou infidèles. Pourquoi?

Et que signifient les marques extérieures (que nous avons comptées) de leur fidélité, de leur infidélité. Ces messalisants dont nous savons le nombre, quel sens a leur acte hebdomadaire?

Nous voici sur le seuil de la psychologie, individuelle ou collective.

La statistique va encore venir à notre aide. Parmi les pratiquants, il y a des degrés de participation au sacrifice de la messe. Est-il impossible dans nos églises rurales de compter ceux qui ont un livre, qu'ils lisent, un chapelet qu'ils égrènent; ceux qui chantent, ceux qui se recueillent, et aussi ceux qui dorment, bavardent ou s'amuse de diverses façons? Je réponds par mes propres relevés.

Est-il impossible de savoir la fermeté de la pratique? L'attitude des Bretons ou des Alsaciens émigrés à Paris et qui étaient observants ou dévots dans leur paroisse d'origine n'échappe point à la statistique.

Enfin, il y a beaucoup d'actes que l'on peut compter comme la participation ou l'abstention au Denier du Culte, l'entrée à l'église pour les cérémonies funèbres, l'adhésion aux sociétés de pensée qui nous renseignent sur les non-pratiquants (car il y a, aussi, une statistique et une sociologie de l'irréligion).

Puisse la Société de Statistiques donner sa bénédiction et son aide à nos équipes de statistiques religieuses!

Gabriel LE BRAS.

## DISCUSSION

**M. DIETERLEN.** — Au début de son substantiel exposé, M. Le Bras nous a indiqué que ses recherches ne s'étaient pas limitées à la pratique catholique, mais s'étendaient aux autres cultes, notamment au culte protestant.

Mais autant le dogme catholique offre des critères précis pour apprécier la pratique religieuse, autant les mêmes critères font défaut en ce qui concerne le protestantisme. En particulier, la fréquentation du culte et l'administration des sacrements ne permettent pas de distinguer absolument le bon du mauvais protestant; elles constituent tout au plus des présomptions. En qualité de protestant, je serais heureux de savoir de quelle façon et sur quelles bases M. Le Bras a orienté ses enquêtes relatives au protestantisme français, les résultats auxquels il est parvenu et comment ces résultats se comparent avec ceux obtenus par la pratique catholique.

---